

EUROMAD+ 2026 - CIO

Comité International Olympique



Commission : Sommet CIO – Comité International Olympique

Problématique :

“Comment le CIO et les instances du sport internationales réagissent face à l'annulation surprise de la candidature Brisbane 2032, suite à des scandales et mouvements sociaux d'opposition ?”

Membres du CIO : Elsa Chuzeville, Marco Ralle, Paul Suverza

Sommaire du document confidentiel du CIO ci-joint

Liminaire 1. Article du journal l'Équipe - France.....	3
Liminaire 2. Article du New York Times - États-Unis.....	4
I. INTRODUCTION : LE MOT DE LA PRÉSIDENTE, UNE RÉACTION ATTENDUE DE LA FAMILLE OLYMPIQUE.....	6
II. AUTOPSIE D'UN ÉCHEC : BRISBANE 2032.....	8
1. La faillite du "Modèle Flexible" et les approximations budgétaires.....	8
2. Une fracture éthique et le conflit autochtone.....	8
3. Le choc démocratique du référendum.....	9
III. CONVOCATION D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DU CIO AVRIL 2026.....	10
1. Un contexte de pression maximale.....	10
2. Un vide juridique et un impératif de légitimité.....	11
IV. QUATRE AXES STRATÉGIQUES D'ÉVALUATION À PRIVILÉGIER POUR 2032..	12
1. La TENSION SPORTIVE : entre gigantisme télévisuel et réalité du terrain....	12
2. LA TENSION ÉCONOMIQUE : le mur de la dette face à la nécessité du spectacle.....	12
3. LA TENSION ENVIRONNEMENTALE : Du "Greenwashing" à l'obligation de résultat.....	13
4. LA TENSION SOCIALE : Le "Veto Citoyen" et des populations locales comme nouvelle réalité.....	13
5. SYNTHÈSE DES DÉFIS POUR 2032.....	13
V. RAPPELS GÉNÉRAUX, LE SENS DE NOS VALEURS OLYMPIQUES.....	15
1. La Charte Olympique :.....	15
2. Le Mandat du CIO :.....	15
3. L'Évolution historique des critères de choix des villes hôtes :.....	15
VI. CARTE GÉOPOLITIQUE INTERNE AU CIO : DYNAMIQUES DE BLOCS ET VISIONS CONCURRENTES.....	17
1. Le bloc euro-occidental : sobriété, durabilité et exigence démocratique.....	17
2. Le pôle nord-américain : sécurité, spectacle et stabilité commerciale.....	17
3. L'Asie-Pacifique : prestige national et innovation technologique.....	17
4. Le bloc BRICS élargi : souveraineté et développement.....	18
5. L'Afrique et le Moyen-Orient : visibilité et diversification sportive.....	18
Pour l'Afrique :.....	18
Pour le Moyen Orient :.....	19
VI. CONCLUSION : RENDEZ-VOUS PRIS EN AVRIL 2026.....	20
SITOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE.....	22

Liminaire 1. Article du journal *l'Équipe* - France

L'ÉQUIPE | Lundi 24 Novembre 2025 | OLYMPISME



L'ÉQUIPE
OLYMPISME > JEUX D'ÉTÉ > BRISBANE 2023

LE K.O. AUSTRALIEN

GAME OVER

LE K.O. AUSTRALIEN

SÉISME. Lâchée par sa population, minée par les scandales et la fronde aborigène, Brisbane renonce aux Jeux de 2032. Le CIO est au tapis.

Par Marc Ventouillac.

Ce n'est pas une défaite, c'est une déroute. Le verdict des urnes est tombé hier soir comme un couperet sur la nuque de **Kirsty Coventry**. Avec **53,2 % de "NON"**, les habitants du Queensland n'ont pas seulement rejeté un projet d'urbanisme : ils ont signé l'acte de décès de la candidature de Brisbane 2032. Ce matin, le monde olympique se réveille avec la gueule de bois. Pour la première fois depuis 1976, et l'annulation des jeux de Denver, une ville élue jette l'éponge. Brisbane explose en plein vol quatre ans après son élection, laissant le CIO face à un vide abyssal.

LA FACTURE ÉTAIT TROP SALÉE La réponse tient en un chiffre : **+250 %**. C'est l'explosion du budget révélée cet été. Le stade du Gabba s'est révélé être un gouffre financier. « *On nous a vendu des Jeux low-cost, on se retrouve avec des impôts high-tech* », résumait hier soir un manifestant.

Lausanne en état d'urgence Et maintenant ? Le CIO se réunit en session extraordinaire à Lausanne dans une ambiance de fin de règne. Il reste moins de 7 ans. C'est court, terriblement court. Qui pour remplacer Brisbane ? Doha est en embuscade, l'Inde pousse. Une chose est sûre : Brisbane vient de prouver qu'on ne joue plus avec l'argent des peuples.

Encadré : LES CHIFFRES DU FIASCO

- **7,1 Mds \$** : Le coût réel estimé (vs 2,7 Mds promis).
- **53,2 %** : Le score du "NON" au référendum.
- **12** : Membres du CIO soupçonnés dans le scandale "Eco-Gate".
- **0** : Le nombre de villes hôtes pour 2032 à ce jour.

LIRE AUSSI SUR LE SITE : *L'édition de Vincent Duluc : "La gifle" Les potentiels remplaçants : Pourquoi Doha rêve de récupérer la mise. Sondage : Pensez-vous que les JO ont encore un avenir ?*

Liminaire 2. Article du New York Times - États-Unis



The New York Times | International Edition WORLD / ASIA-PACIFIC | Sunday, November 23, 2025

LIVE Trump Administration 3m ago N.F.L. Week 12 12m ago

LA FIN DU RÊVE AUSTRALIEN : CHRONIQUE D'UN NAUFRAGE

En quatre mois, un scandale de corruption, une révolte indigène et une explosion budgétaire ont transformé les "Jeux de la Nouvelle Norme" en fiasco politique. Enquête sur les coulisses d'une annulation historique.

Par Sarah K. Miller (Sydney) & Michael S. Schmidt (Washington)

Brisbane, C'est sous une chaleur écrasante, typique du début de l'été dans le Queensland, que le Premier ministre Anthony Albanese a mis fin à l'agonie. Le visage grave, debout devant le Parlement de Canberra, il a prononcé hier soir les mots que le monde du sport redoutait : « *L'Australie ne peut pas, et ne veut pas, sacrifier son avenir social sur l'autel d'une promesse devenue intenable. Brisbane 2032 est annulé. Nous avons communiqué cette décision au CIO et nous assumerons les pénalités économiques correspondantes.* » Pour comprendre comment la "Gold Coast" est devenue le cimetière des ambitions du CIO, il faut remonter le fil de ce que les analystes appellent déjà le "Printemps Noir" australien.

Acte I : Le mensonge originel Tout commence le 12 août 2025. Un lanceur d'alerte, surnommé "Deep Gold", transmet 4 000 pages de documents internes au *Sydney Morning Herald*. Le contenu est explosif : le stade du Gabba, promis à une rénovation légère, nécessite une reconstruction totale. Le coût réel n'est pas de 2,7 milliards, mais de **7,1 milliards de dollars**. L'insincérité budgétaire brise alors le contrat de confiance.

Acte II : La fracture indigène La colère fiscale rencontre la colère sociale. La coalition **#GamesOver** s'allie à la *Yagara Magandjin Aboriginal Corporation*. Le point de rupture est atteint le 15 septembre, lorsque des bulldozers profanent un site funéraire aborigène sur le chantier du parc de BMX. Les images de l'activiste Daniel Yarrabah évacué par la police montée font le tour du monde, détruisant le narratif des "Jeux de la Réconciliation".

Acte III : L'ombre de la corruption Le coup de grâce vient de Suisse. L'enquête "Eco-Gate" révèle qu'une société de conseil aurait versé des pots-de-vin à un intermédiaire lié au CIO pour valider des rapports écologiques falsifiés.

Acte IV : Le verdict des urnes Le référendum du 9 novembre (53,2 % de NON) n'est que l'acte notarié de ce divorce. Ce matin, à Lausanne, le siège du CIO est silencieux. L'institution sait que ce qui vient de se passer est un avertissement : si même l'Australie, nation sportive par excellence, refuse le fardeau olympique, qui voudra encore porter la flamme ?



Comité
International
Olympique

DOCUMENT DE TRAVAIL **RESTREINT ET CONFIDENTIEL**

**COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (CIO) SESSION EXTRAORDINAIRE
LAUSANNE**

RÉFÉRENCE : CIO/EX/2025-BRIS-CANCEL-V3

DATE : 24 Novembre 2025

OBJET : Rapport préparatoire pour la réattribution des Jeux de la XXXVe Olympiade (2032)

DESTINATAIRES : Membres de la Commission Exécutive, Collège des Juges, Délégations candidates.

I. INTRODUCTION : LE MOT DE LA PRÉSIDENTE, UNE RÉACTION ATTENDUE DE LA FAMILLE OLYMPIQUE

“Chères et chers membres du CIO,

L'histoire du Mouvement olympique est jalonnée de crises, des boycotts politiques des années 1980, aux scandales de dopage d'État. Pourtant, la secousse provoquée par l'annulation de la candidature de Brisbane pour les Jeux de la XXXVe Olympiade (2032) est d'une nature radicalement différente. Elle ne menace pas seulement une édition des Jeux ; elle remet en cause la pertinence même de notre modèle d'événements sportifs planétaires et universels dans le monde du XXIe siècle et pourrait constituer un coup d'arrêt sans précédent pour le mouvement olympique.

Le 23 novembre 2025 restera gravé comme le jour où la "certitude olympique" s'est effondrée. Ce qui devait être l'incarnation de la "Nouvelle Norme" du CIO des Jeux flexibles, économiques et populaires s'est transformé en un échec surprenant. Le retrait officiel de l'Australie, contrainte par la pression populaire et politique, place le Comité International Olympique (CIO) devant une urgence à résoudre au plus vite. Si nous échouons à désigner rapidement une ville hôte de remplacement capable de restaurer la confiance, c'est l'architecture entière du sport mondial qui risque de se fissurer. Pour autant nous devons agir avec rigueur et responsabilité dans nos choix, car si l'édition 2032 se solde par un nouveau scandale financier ou éthique, c'est la pérennité même du modèle olympique universel qui est menacée. Ainsi, les partenaires du programme TOP (The Olympic Partner) ont d'ores et déjà exprimé leurs réserves quant à la poursuite de leurs investissements en l'absence de garanties de stabilité.

Ce rapport n'a donc pas pour vocation de rassurer. Il a pour but d'exposer avec une lucidité sincère les causes de cet échec et de définir les conditions impératives pour la relève. Les juges qui siègeront lors de cette Session Extraordinaire en avril 2026 à Lausanne, tout comme les villes candidates qui se présenteront à eux, doivent comprendre qu'il ne s'agit plus de choisir la ville la plus séduisante, mais de sélectionner celle qui sauvera l'institution et les valeurs olympiques centenaires.

Chères et chers défenseurs de l'olympisme, nous sommes capables de réagir, comme l'a déjà fait le CIO en 1976, lorsque Innsbruck avait remplacé Denver

après un mouvement populaire de même nature. Ce nouveau défi est sans doute plus vaste et existentiel. C'est donc sous cette marque impérative du renouveau que j'engage mon mandat, comme première femme présidente du CIO. ”



Kirsty Coventry, President of the International Olympic Committee (IOC)

II. AUTOPSIE D'UN ÉCHEC : BRISBANE 2032



Pour comprendre l'immensité de la tâche qui attend la prochaine ville hôte, il est impératif de disséquer les mécanismes qui ont conduit à la chute de Brisbane. L'analyse des documents internes (Rapports d'audit 2024, Commission Euromad+ 2026) révèle que l'échec n'est pas accidentel, mais systémique.

1. La faillite du "Modèle Flexible" et les approximations budgétaires

Lorsque Brisbane fut élue le 21 juillet 2021, elle portait la promesse d'une rupture : 80 % d'infrastructures existantes, un budget maîtrisé et une adhésion locale forte. Quatre ans plus tard, la réalité opérationnelle a brutallement démenti ces projections. L'audit financier d'août 2025 a révélé un dérapage budgétaire hors de contrôle, estimé à plus de 250 % par rapport aux prévisions initiales.

Ce différentiel colossal s'explique par une sous-évaluation chronique des coûts de mise aux normes sécuritaires et environnementales. Là où le dossier de candidature promettait une rénovation légère du *Gabba Stadium*, les ingénieurs ont finalement conclu à la nécessité d'une reconstruction quasi totale, transformant un projet "sobre" en un gouffre financier pour les contribuables du Queensland. Cette insincérité budgétaire initiale a brisé le contrat de confiance avec la population.

2. Une fracture éthique et le conflit autochtone

Plus grave encore pour l'image du CIO, la dimension éthique du projet s'est effondrée. Les révélations médiatiques de l'été 2025 ont mis au jour des pratiques de corruption active impliquant des intermédiaires locaux et certains membres périphériques du mouvement olympique, cherchant à dissimuler les retards accumulés. Ces agissements contreviennent

frontalement à la Règle 22 de la Charte olympique, qui impose aux membres une probité absolue.

Par ailleurs, la promesse de "Jeux de la Réconciliation" avec les peuples autochtones s'est muée en conflit ouvert. Le rapport *Euromad+ 2026* souligne la rupture consommée avec la *Yagara Magandjin Aboriginal Corporation*. Ce qui devait être une vitrine culturelle a été perçu par les communautés locales comme une nouvelle forme de colonialisme urbain, les projets immobiliers du Village Olympique menaçant des terres ancestrales sans consultation préalable réelle. La mobilisation de ces communautés a été le détonateur de la contestation sociale.

3. Le choc démocratique du référendum

L'épilogue de cette crise, le référendum du 9 novembre 2025, est un avertissement pour toutes les futures candidatures. Avec 53,2 % de voix hostiles à l'organisation des Jeux, le peuple du Queensland a envoyé un message clair : l'argument du "prestige international" ne suffit plus à justifier des dépenses publiques pharaoniques en période de crise économique. Le mouvement "NOlympics" a su fédérer des écologistes, des conservateurs fiscaux et des militants sociaux contre un projet jugé déconnecté des besoins réels (logement, santé). Ce désaveu démocratique a rendu le maintien de la candidature politiquement suicidaire pour le gouvernement australien, forçant le retrait malgré les menaces de sanctions du CIO.



La cérémonie de clôture des JO de Paris 2024 se déroule au Stade de France. © REUTERS / REUTERS 3/62

III. CONVOCATION D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DU CIO AVRIL 2026



La Session Extraordinaire qui s'ouvrira à Lausanne en avril 2026 ne ressemble à aucune autre. Le siège historique de Vidy, habituellement symbole de sérénité helvétique, s'est transformé en une cellule de crise sous haute surveillance.

1. Un contexte de pression maximale

Les abords du parc olympique sont depuis des semaines déjà occupés par des coalitions de manifestants internationaux, relayés en direct par les chaînes d'information du monde entier. Cette pression physique et médiatique sur les membres du CIO est inédite et sera très dure à supporter. Si Lausanne est historiquement le havre de paix de l'Olympisme, le climat entourant cette session extraordinaire est inédit. Le siège de Vidy fait actuellement l'objet d'un **dispositif de sécurité renforcé** par la police cantonale vaudoise. En effet, depuis l'annonce du retrait de Brisbane, plusieurs centaines de militants de coalitions internationales (*NOlympics, Extinction Rebellion Sport*) ont établi un campement aux abords du parc olympique. Les télévisions du monde entier (CNN, Al Jazeera, CCTV, BBC) ont stationné leurs camions satellites le long du lac Léman, créant une pression physique et visuelle permanente sur les membres du CIO qui entrent et sortent du bâtiment. Le CIO enjoint l'ensemble des juges et des délégations à la plus grande vigilance et discréption pendant cette période difficile, dans leurs déclarations publiques et dès leur arrivée à Lausanne en avril. Ce contexte de "**bocal médiatique**" impose un huis clos partiel pour les délibérations, afin d'éviter que les rumeurs de couloir ne déstabilisent les marchés financiers ou les opinions publiques des villes candidates potentielles.

En interne, l'urgence est également dictée par nos partenaires commerciaux. Les membres du programme TOP (The Olympic Partners) — Coca-Cola, Visa, Omega — ont exprimé, dans

des notes confidentielles, leur extrême préoccupation. Ils ont été clairs : ils ne financeront pas une édition 2032 marquée par l'instabilité politique ou le risque réputationnel. Si le CIO ne parvient pas à désigner un hôte fiable et éthique lors de cette session, c'est la manne financière du mouvement qui risque de se tarir.



Sans horizon 2032 clair, les fédérations craignent quant à elles une perte massive de revenus et d'adhérents. Des rumeurs persistantes, relayées dans les notes diplomatiques, font état de critiques venant de grandes puissances (notamment Washington et Pékin) sur l'incapacité du CIO à "tenir ses engagements". Le Sommet de Lausanne doit prouver la résilience de notre institution.

2. Un vide juridique et un impératif de légitimité

Le retrait de Brisbane crée aussi un vide juridique dangereux. La Règle 33 de la Charte olympique stipule que l'élection de l'hôte est une prérogative exclusive de la Session. Aucune solution de "bricolage" par le Comité Exécutif n'est possible. Il est impératif de refonder une légitimité démocratique en passant par un nouveau vote formel. C'est pour cette raison que les délégations ont été convoquées en urgence. Nous devons prouver au monde que le CIO est capable de résilience, de transparence et de réactivité. Le choix qui sortira de cette session ne devra souffrir d'aucune contestation procédurale.



IV. QUATRE AXES STRATÉGIQUES D'ÉVALUATION À PRIVILÉGIER POUR 2032

Dans ce contexte d'extrême fragilité, le CIO doit faire évoluer ses critères d'évaluation. Il ne s'agit plus de rechercher une candidature "parfaite" sur le papier, mais de trouver un partenaire capable de gérer des injonctions contradictoires. Les villes candidates doivent apporter des réponses concrètes aux quatre tensions majeures qui structurent désormais l'organisation des Grands Événements Sportifs.

1. La TENSION SPORTIVE : entre gigantisme télévisuel et réalité du terrain

Le premier pilier reste, statutairement, le sport. La mission fondamentale du CIO (Règle 2) est d'assurer la célébration des Jeux. Cependant, une fracture grandissante menace l'équilibre des compétitions. D'un côté, les grandes Fédérations Internationales (athlétisme, natation, basket-ball) et les diffuseurs télévisuels exigent des standards d'excellence toujours plus élevés : éclairages haute définition, connectivité totale, capacités d'accueil massives pour garantir l'ambiance des "Prime Time". De l'autre, la réalité des 10 500 athlètes est souvent plus précaire. Les critiques sur les conditions d'hébergement à Tokyo (lits en carton) ou à Paris (absence de climatisation initiale) ont laissé des traces.

L'enjeu pour 2032 : La ville candidate devra démontrer comment elle compte financer les sports "non rentables" (escrime, tir, lutte) qui ne génèrent pas de billetterie massive, sans pour autant sacrifier le confort des athlètes. Le CIO sera intransigeant sur la qualité du Village Olympique (Règle 38). Nous attendons des garanties techniques : comment moderniser les infrastructures existantes pour répondre aux exigences des fédérations sans construire de nouveaux projets pharaoniques inutiles ?

2. LA TENSION ÉCONOMIQUE : le mur de la dette face à la nécessité du spectacle

L'histoire récente des Jeux est celle d'une dérive financière constante. Comme le montrent les données de Londres 2012 à Sotchi 2014, le dépassement budgétaire est devenu la norme, et non l'exception. Après le traumatisme des +250 % de Brisbane, l'ère du "Quoi qu'il en coûte" est définitivement révolue.

L'enjeu pour 2032 : Le CIO exige désormais une "sincérité budgétaire absolue". Les budgets présentés doivent inclure les coûts cachés, notamment la sécurisation des espaces publics et les transports, souvent pris en charge par l'État sans apparaître dans le budget du Comité d'Organisation (COJO). En vertu de la Règle 34 de la Charte, le CIO demandera une lettre de garantie gouvernementale illimitée. Les candidats doivent être conscients que si le budget dérape, c'est le contribuable local qui paiera, et non le CIO. Cette exigence de rigueur entre en tension directe avec la nécessité de proposer des cérémonies et des installations spectaculaires pour séduire les sponsors. Les villes candidates devront expliquer comment elles comptent résoudre cette équation impossible.

3. LA TENSION ENVIRONNEMENTALE : Du "Greenwashing" à l'obligation de résultat

L'argument écologique a longtemps été traité comme une variable d'ajustement marketing. La dérive de la neige artificielle à Pékin ou les compensations carbone douteuses de Brisbane ont détruit la crédibilité de ce discours. Aujourd'hui, avec l'accélération de la crise climatique, l'organisation d'un événement déplaçant des millions de personnes par avion est intrinsèquement critiquée.

L'enjeu pour 2032 : Il ne s'agit plus de promettre la "neutralité carbone" via l'achat de crédits forestiers à l'autre bout du monde. Le CIO attend des mesures de réduction structurelle, notamment sur les émissions indirectes liées au transport des spectateurs. Les candidats doivent répondre à des questions radicales : Êtes-vous prêts à interdire l'accès aux sites en voiture individuelle ? À renoncer à construire des sites neufs sur des zones naturelles, même partiellement ? À utiliser des infrastructures temporaires moins spectaculaires mais plus sobres ? La référence désormais pourrait s'inscrire dans le modèle de sobriété imposé par l'Accord de Paris.

4. LA TENSION SOCIALE : Le "Veto Citoyen" et des populations locales comme nouvelle réalité

C'est sans doute le changement de paradigme le plus violent. Pendant des décennies, le CIO a négocié avec des gouvernements, en considérant l'opinion publique comme un facteur secondaire. L'échec de Brisbane prouve que c'est désormais l'inverse : un gouvernement peut soutenir les Jeux, si la rue dit "Non", le projet meurt.

L'enjeu pour 2032 : L'acceptabilité sociale est devenue le critère prépondérant. Les projets doivent se méfier des effets de gentrification et hausse des loyers ou l'éviction de populations précaires (comme observé lors de précédentes éditions) car ils nourrissent la contestation. Le CIO attend un plan d'étude d'adhésion populaire. De plus, la dimension sécuritaire doit rester une priorité absolue dans un monde troublé, en particulier dans le cadre d'un calendrier précipité. Pour autant, elle ne doit pas étouffer la dimension festive. Des Jeux transformés en bunker militarisé face à une population hostile seraient un échec d'image désastreux. Le candidat doit prouver qu'il peut sécuriser l'événement (menace terroriste, cyber) sans brimer leur propre population, les athlètes et leur encadrement, ni les millions de spectateurs .

5. SYNTHÈSE DES DÉFIS POUR 2032

La tâche qui incombe aux membres de la Session Extraordinaire est donc centrale. En choisissant la ville hôte de 2032, vous ne choisissez pas seulement un lieu de compétition. Vous choisissez le visage que le Mouvement olympique présentera au monde pour la prochaine décennie. Nous sommes face à une course contre la montre. Le cycle normal de préparation est de sept ans. Il nous reste, en réalité, moins de six ans et huit mois avant la date théorique de la Cérémonie d'Ouverture. Ce facteur temps disqualifie d'office les projets reposant sur des constructions complexes ou hypothétiques.

Aux villes candidates : ne nous vendez pas du rêve. Vendez-nous de la sécurité, de la faisabilité et de l'adhésion. Aux juges : ne votez pas pour le projet le plus fastueux, mais pour le plus robuste.

Si nous échouons à Lausanne, il n'y aura pas de deuxième chance pour 2032, et peut-être pas d'avenir serein pour l'Olympisme tel que nous le connaissons. C'est avec cette conscience de l'histoire tragique qui s'écrit que les débats doivent désormais s'ouvrir.



Les drapeaux des délégations entrent dans le Stade de France. © REUTERS / REUTERS 7/62

V. RAPPELS GÉNÉRAUX, LE SENS DE NOS VALEURS OLYMPIQUES

Au-delà des impératifs techniques et financiers détaillés précédemment, la désignation de la ville hôte pour 2032 ne peut se comprendre sans un retour aux cœur des valeurs olympiques.

1. La Charte Olympique :

La Charte olympique ne constitue pas un simple règlement intérieur, mais le texte fondateur qui confère sa légitimité au CIO. Dans le contexte actuel de défiance, il est impératif de relire les **Principes fondamentaux de l'Olympisme** (Page 11 de la Charte).

Le texte définit l'Olympisme comme « une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble harmonieux les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit ». Il précise que le but ultime est de mettre le sport « au service du développement harmonieux de l'humanité » et de promouvoir « une société pacifique ». La Charte rappelle que « la pratique du sport est un droit de l'homme ».

2. Le Mandat du CIO :

La Règle 2 de la Charte (pages 16–18) fixe la feuille de route du Comité International Olympique. Elle assigne des devoirs d'action précis. Le CIO a pour mission d'« encourager et soutenir la promotion de l'éthique », d'« agir contre toutes formes de corruption » et de « s'assurer de la régularité des Jeux ». Le sommet de Lausanne doit être l'acte de résilience qui réactive cette Règle 2.

3. L'Évolution historique des critères de choix des villes hôtes :

L'ère de la faisabilité technique (1896–1960) : Durant cette période, la question centrale était logistique. De la reconstruction de Londres en 1908 à celle d'Anvers en 1920, le CIO cherchait avant tout une ville capable d'accueillir les athlètes décemment. La dimension financière était secondaire, l'amateurisme étant la règle.

L'ère du gigantisme et de la sécurité (1972–2000) : Deux traumatismes ont bouleversé notre matrice d'évaluation. D'abord, la tragédie de Munich 1972 a imposé la sécurité comme critère absolu, transformant le village olympique en sanctuaire. Ensuite, le désastre financier de Montréal 1976 a forcé le CIO, dès Los Angeles 1984, à intégrer la logique du marché, du sponsoring et des droits télévisés. C'est à cette époque que le gigantisme a commencé à s'imposer, générant les coûts explosifs.

L'ère de la responsabilité globale (Depuis 2000) : L'entrée dans le XXI^e siècle a marqué un nouveau tournant. Avec Athènes 2004, Pékin 2008 ou Sotchi 2014, les critères se sont complexifiés. L'impact environnemental, l'héritage urbain et la question des Droits de l'Homme sont devenus des centres de préoccupations majeurs. La Charte olympique, révisée en 2020, a acté cette transition : on ne juge plus seulement une capacité à organiser une compétition, mais une capacité à transformer positivement une société.

Cette tension entre l'idéal (Pierre de Coubertin) et la réalité (le Sport-Business) est au cœur des enjeux des JO du XXIème siècle. La mission de la Session de Lausanne est de rétablir cet équilibre. Le prochain siège des Jeux de 2032 devra prouver qu'il est possible de concilier la puissance de l'événement avec la pureté de ses valeurs. L'Olympisme n'a d'avenir que s'il reste, avant tout, une promesse d'humanité.

VI. CARTE GÉOPOLITIQUE INTERNE AU CIO : DYNAMIQUES DE BLOCS ET VISIONS CONCURRENTES

Derrière l'apparence d'un vote individuel — la Charte olympique précise que les membres du CIO votent à titre personnel et non au nom de leur État (Règle 16, p. 34) — se cachent des visions du monde profondément divergentes. La Session de Lausanne doit être analysée comme un espace où vont s'affronter différentes conceptions du rôle des Jeux Olympiques au XXI^e siècle.

1. Le bloc euro-occidental : sobriété, durabilité et exigence démocratique

Les délégations européennes occidentales et nordiques défendent un modèle olympique recentré sur la sobriété écologique, la maîtrise budgétaire et le respect strict des droits humains. Leur vision est influencée par les retraits successifs des villes européennes lors des dernières procédures olympiques : Rome, Hambourg, Budapest, Stockholm, Munich... l'Europe et l'Occident y voient avant tout un événement culturel et social, porteur de valeurs universelles comme la paix, l'inclusion et le respect de l'environnement. Ainsi, la position des Fédérations et personnalités européennes est souvent convergente : les Jeux doivent être compatibles avec les normes démocratiques et écologiques d'une population de plus en plus exigeante. Ce bloc, politiquement influent, représente aujourd'hui la voix la plus critique vis-à-vis du gigantisme et des dérives du passé.

2. Le pôle nord-américain : sécurité, spectacle et stabilité commerciale

Les États-Unis et le Canada portent une vision plus pragmatique : les Jeux doivent être spectaculaires, rentables et surtout hyper-sécurisés. Leur modèle repose sur une industrie sportive très développée et sur l'idée que les JO doivent rester un produit d'appel mondial pour les diffuseurs et partenaires financiers. Ainsi, les JO doivent être un spectacle mettant l'accent sur les cérémonies d'ouverture/fermeture, l'engagement des fans via les réseaux sociaux et la simplicité d'accès. De plus, la question du retour sur investissement est centrale. Les villes hôtes veulent éviter des dettes trop importantes (après les JO de 1976 à Montréal, le remboursement a été échelonné sur une période de 30 ans). Les villes déjà équipées sont donc préférées afin d'éviter les coûts monstrueux.

3. L'Asie-Pacifique : prestige national et innovation technologique

Les puissances asiatiques — Chine, Japon, Corée — voient les Jeux comme un instrument de prestige national et de projection diplomatique. Elles disposent, pour la plupart, de capacités financières et technologiques leur permettant de réaliser rapidement des infrastructures massives.

De plus, celles-ci cherchent à incarner une forme de neutralité active.

Elles estiment que les critères européens de sobriété écologique ne doivent pas devenir une norme universelle imposée à des modèles économiques différents.

4. Le bloc BRICS élargi : souveraineté et développement

Certains États émergents aspirent à utiliser les Jeux pour accélérer leur développement infrastructurel et leur reconnaissance internationale afin d'affirmer leurs statuts de puissances émergentes.

Ils dénoncent régulièrement la « partialité normative » du CIO, accusé de privilégier les valeurs occidentales dans ses critères de sélection, voyant donc les JO comme une opportunité pour renforcer leur influence et leur capacité à rivaliser avec les nations occidentales. Les JO symbolisent également un moteur de transformation économique et sociale. Les JO permettent d'accélérer la construction de stades, transports, hôtels et réseaux urbains, qui profitent à long terme aux populations locales et générer des emplois temporaires et permanents, ce qui est crucial dans des pays où le chômage est un enjeu majeur.

Les BRICS voient les JO comme une plateforme pour renforcer leurs liens et promouvoir une coopération Sud-Sud. Ils collaborent de plus en plus dans le domaine sportif, par exemple en soutenant des candidatures communes.

Leur position est d'autant plus importante que plusieurs d'entre eux envisagent, explicitement ou non, de se porter candidats.

5. L'Afrique et le Moyen-Orient : visibilité et diversification sportive

Les pays de ces régions expriment un intérêt croissant pour accueillir les Jeux. Leur objectif est double : obtenir une visibilité mondiale et développer une stratégie touristique à long terme.

Pour l'Afrique :

Les JO sont perçus comme un catalyseur pour moderniser les villes (transports, stades, hôtels) et stimuler leur économie. Dans un continent où les infrastructures sont souvent insuffisantes, les JO pourraient servir de levier pour accélérer des projets qui profiteraient à long terme aux populations locales. L'amélioration des réseaux de transports ou construction de logements pourraient avoir un impact durable bien au-delà de l'événement. Cependant, cette ambition se heurte à une réalité économique difficile : peu de pays africains ont les moyens financiers pour candidater seuls. Les coûts exorbitants des JO (souvent estimés à plusieurs dizaines de milliards de dollars) rendent le projet presque inaccessible sans un soutien international massif ou des partenariats public-privé innovants. C'est pourquoi des initiatives comme les Jeux Africains ou les Jeux de la Jeunesse sont souvent présentées comme des étapes préparatoires, permettant de tester la capacité du continent à organiser de grands événements.

L'Afrique est le continent le plus jeune du monde, avec une population majoritairement âgée de moins de 25 ans. Dans ce contexte, les JO sont vus comme un moyen d'inspirer les jeunes, de promouvoir les valeurs du sport et de lutter contre des fléaux comme le chômage ou l'exclusion sociale. Le sport est souvent perçu comme un outil d'intégration et de cohésion sociale, capable de rassembler des communautés divisées par des conflits ou des inégalités.

De plus, les JO pourraient servir à mettre en lumière les talents africains, souvent sous-représentés sur la scène sportive mondiale en dehors de disciplines comme l'athlétisme ou le football. Une candidature africaine réussie enverrait un message fort : l'Afrique n'est pas seulement un continent de défis, mais aussi de solutions et d'opportunités. Enfin, l'Afrique est le continent le plus vulnérable aux effets du changement climatique, mais aussi celui qui émet le moins de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, une candidature olympique africaine mettrait probablement l'accent sur des solutions durables et adaptées.

Pour le Moyen Orient :

Au Moyen-Orient, les JO sont avant tout perçus comme un outil de soft power et un moyen de diversifier l'image de la région. Contrairement à l'Afrique, où les JO sont associés à l'espoir et au développement, les pays du Moyen-Orient y voient une opportunité géopolitique : celle de se positionner comme des acteurs incontournables sur la scène internationale, tout en utilisant le sport pour promouvoir une image de stabilité, d'ouverture et d'innovation. Les pays du Moyen-Orient ont les moyens financiers de construire des infrastructures futuristes et d'investir dans des technologies de pointe. Les JO seraient l'occasion de montrer au monde leur capacité à innover, que ce soit dans la construction de stades écologiques, l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la logistique, ou la création d'expériences immersives pour les spectateurs.

Cependant, leurs projets se heurtent à des difficultés techniques, climatiques ou de gouvernance qui exigent des garanties supplémentaires.

VI. CONCLUSION : RENDEZ-VOUS PRIS EN AVRIL 2026

À l'issue de cette analyse, un constat s'impose avec une lucidité froide : l'annulation de Brisbane 2032 n'est ni un accident isolé, ni un revers circonscrit à un territoire. Elle constitue le symptôme d'une mutation profonde du rapport entre les Jeux Olympiques, les sociétés contemporaines et les exigences éthiques, démocratiques et environnementales du XXI^e siècle. À travers l'effondrement austral, c'est tout un modèle qui a vacillé : celui d'un événement que l'on croyait intouchable, universellement désiré, et porté par une confiance héritée de décennies de prestige.

Les pages précédentes ont montré à quel point la crise est systémique.

- L'autopsie de l'échec de Brisbane a révélé la combinaison explosive de facteurs désormais incontournables : l'insincérité budgétaire, les fractures éthiques, la défiance des populations locales, la montée des revendications environnementales et l'impact politique d'un référendum devenu, pour la première fois, un veto citoyen.
- La Session extraordinaire d'avril 2026 devra donc tirer les conséquences de ce basculement : aucun projet olympique ne peut plus ignorer la réalité sociale, démocratique et écologique dans laquelle il s'inscrit.

Elle ne pourra pas non plus ignorer les pressions internationales. Les partenaires commerciaux, les fédérations sportives, les États, les blocs géopolitiques et les mouvements de contestation observent attentivement le CIO. Ce dernier ne peut pas se contenter de "réattribuer" des Jeux : il doit reconquérir une légitimité. Le vide juridique créé par le retrait australien, les inquiétudes des sponsors, le scepticisme croissant de l'opinion mondiale et l'immense tension médiatique autour du sommet de Lausanne font de ce rendez-vous une étape critique de l'histoire olympique moderne.

Face à cela, les quatre axes stratégiques définis dans ce rapport — sportif, économique, environnemental et social — ne sont plus de simples critères d'évaluation : ils deviennent les piliers du renouveau olympique.

- La ville choisie pour organiser les Jeux de 2032 devra être celle qui rassure sur tous ces fronts à la fois : une candidature robuste, lisible, crédible, capable de protéger le Mouvement olympique d'un nouveau choc et d'incarner une transition historique vers des Jeux plus sobres, plus transparents et davantage ancrés dans les valeurs qui constituent notre fondement.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : revenir au sens profond de l'Olympisme.

- La Charte olympique, ses principes fondamentaux, le mandat confié au CIO, ne sont pas des symboles figés. Ils rappellent que les Jeux existent d'abord au service de l'humanité, et non l'inverse. Que l'éthique, le respect, l'universalité et la paix ne sont pas accessoires mais bien les conditions de survie du projet sportif mondial. Les tensions entre idéaux et réalités — déjà mises en lumière par un siècle d'histoire — atteignent aujourd'hui un niveau critique. Il est donc indispensable de réaffirmer que l'avenir du Mouvement olympique dépendra de sa capacité à concilier ces deux pôles, plutôt qu'à les opposer.

En avril 2026, les membres du CIO n'auront pas simplement à dire oui ou non à une ville candidate.

- Ils devront décider du visage que prendra l'Olympisme pour la prochaine décennie — et peut-être de sa trajectoire pour les générations futures.
- Il s'agit de choisir non pas la promesse la plus brillante, mais la voie la plus solide ; non pas la vision la plus spectaculaire, mais la plus durable ; non pas la candidature la plus ambitieuse, mais la plus crédible et la plus alignée avec les besoins du monde contemporain.

Le rendez-vous de Lausanne sera donc un rendez-vous avec l'histoire.

- S'il est réussi, il marquera le début d'une nouvelle ère de responsabilité, de transparence et de stabilité.
- S'il échoue, il pourrait sceller le discrédit durable d'un modèle déjà fragilisé.

À quelques mois du vote, le CIO doit avancer uni, lucide et déterminé. La mission qui nous attend est immense, mais essentielle.

- C'est avec cet esprit de responsabilité et d'exigence que nous engageons la préparation de la Session extraordinaire d'avril 2026 : un moment où le Mouvement olympique aura l'occasion, et le devoir, de se réinventer.

SITOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE

Sitographie

La charte olympique en français :

https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/General/FR-Olympic-Charter.pdf?utm_source=chatgpt.com

Le site du CIO :

<https://www.olympics.com/cio>

Les engagements du CIO et les problèmes d'autres éditions des Jeux :

https://stillmed.olympics.com/media/Documents/International-Olympic-Committee/Documents/Reports/IOC-Environmental-and-Social-Responsibility-Report-Overview.pdf?utm_source=chatgpt.com

Bilan des JO de Paris :

https://www.agenda-2030.fr/IMG/pdf/paris2024-bil-241205-synthese_rapport_heritage_.pdf

Des analyses politiques / géopolitiques :

https://arxiv.org/abs/2009.14682?utm_source=chatgpt.com

https://www.researchgate.net/publication/326496940_The_Olympic_Charter_A_Transnational_Constitution_Without_a_State

La question sociale et de l'environnement :

https://www.eurekoi.org/quel-est-l-impact-ecologique-des-jeux-olympiques/?utm_source=chatgpt.com

https://www.climateimpacttracker.com/olympics-environmental-impact-improving-sustainability/?utm_source=chatgpt.com

https://www.researchgate.net/publication/340446440_Environmental_Sustainability_of_Olympic_Games_A_Narrative_Review_of_Events_Initiatives_Impact_and_Hidden_Aspects

https://www.village-justice.com/articles/jeux-olympiques-paris-2024-entre-defis-sociaux-environnementaux-par-laetitia%2C49779.html?utm_source=chatgpt.com

Bibliographie :

Boniface, Pascal, *Géopolitique du sport*, Eyrolles / IRIS.

Boniface, Pascal, *Le sport, enjeu géopolitique*, Armand Colin.

Boniface, Pascal (dir.), *Sport et relations internationales*, IRIS Éditions.

Andrew Jennings : *La face cachée des Jeux olympiques*, 2000